

Crèche sans subside

Bébés à Bord

Chemin à Baraques, 4 7000 MONS
0486/82.71.77

Projet d'accueil

mise à jour 05/06/2024

Par Linda et Nadia IPPOLITO



PRESENTATION DU PERSONNEL

La crèche a été créée en 2000 par deux sœurs, Linda et Nadia IPPOLITO (le Pouvoir Organisateur).

Nous sommes une crèche privée, autorisée et contrôlée par l'ONE mais non subsidiée c'est-à-dire que nous ne percevons aucun subside.

Nous fonctionnons uniquement avec les participations financières payées chaque mois par les parents.

Direction / gestion administrative et financière : **Linda Ippolito**

Encadrement des enfants :

- **Linda Ippolito**
- **Nadia Ippolito**
- **Aline Klein**
- **Marie Ferrais**

Toutes les 4 avons un diplôme de directrice de maison d'enfants.

Font également partie de l'équipe d'encadrement des enfants

2 stagiaires sous convention avec l'IFAPME (contrat de 2 ans).

Elles suivent une formation en alternance d'accueillant(e) d'enfants

Elles travaillent chez nous 4 jours par semaine et suivent les cours en soirée.

Tout au long de l'année, nous recevons également des stagiaires de courte durée (1 à plusieurs semaines) qui effectuent des études de puériculture, auxiliaire de l'enfance, ...

Ces élèves sont supervisés par nos soins mais aussi par leurs professeurs qui assurent un suivi et une évaluation.

Une responsable (Linda ou Nadia – alternant matin et après-midi) est toujours sur place avec le personnel et les stagiaires afin de superviser, de veiller à la bonne organisation et au bon déroulement de la journée.

Comme prévu dans la législation de l'ONE, une formation continue est obligatoire.

Plusieurs fois par an, nous participons donc à des ateliers de réflexion sur le monde de la petite enfance, au sens le plus large (ex : mise à jour sur l'alimentation, la santé, l'aménagement des espaces, révisions des cours de 1^{er} secours, création du mur des familles ...)

A ce propos, la crèche sera fermée pour formation du personnel 2 journées par an.

Les dates sont communiquées au plus vite aux parents lorsque la confirmation de l'inscription nous est confirmée.

PROJET EDUCATIF

Quels sont nos buts ?, que souhaitons-nous qu'un enfant retire de son passage chez nous ?

- Avant tout, qu'il grandisse **à son rythme** parce que la vie n'est pas une compétition. Chaque enfant est unique.
- Qu'il apprenne à **vivre au milieu d'un groupe**, qu'il trouve sa place parmi d'autres enfants, qu'il puisse découvrir le partage, la joie du vivre ensemble
- qu'il gagne de l' **autonomie**.
- Qu'il bénéficie de **l'égalité des chances - intégration**
Nous n'admettons pas la discrimination qu'elle soit raciale, sexuelle, sociale ou culturelle.
Chaque enfant est un humain en devenir qui doit mériter le meilleur.

Les différents modèles familiaux sont les bienvenus.

Chaque famille a sa place dans le milieu d'accueil.

Pour renforcer cette idée, nous proposons aux familles de fournir une photo de famille qui intégrera **LE MUR DES FAMILLES**.

Chacun y est représenté. Les photos sont installées à hauteur des enfants afin de leur permettre de les consulter librement, de reconnaître les copains, les parents, les frères et sœurs. Les photos sont actualisées tous les 6 mois pour suivre les différents changements (croissance, nouvelles acquisitions, nouveau petit frère ...)

Nous aimons accueillir des familles d'origines différentes, d'échanger sur leur culture, leurs habitudes, de leur expliquer les nôtres.

Lorsqu'un enfant dont le français n'est pas la langue maternelle arrive à la crèche, nous demandons aux parents un petit lexique avec les mots de base (ex : eau – manger – dormir – maman – papa ...) afin de pouvoir communiquer un minimum. Plusieurs membres de l'équipe parlent anglais et/ou italien. C'est parfois utile avec les familles émergentes du SHAPE.

1. Comment pensons-nous répondre aux besoins individuels de l'enfant confronté aux exigences de la vie en groupe ?

Pour chaque enfant accueilli, concevoir et ajuster les rythmes de vie en fonction de son **rythme propre** (repas, sommeil, mouvement, activités ...)

En respectant ses goûts, ses aptitudes et en tenant compte de ses habitudes familiales, on permet à chacun d'interagir au mieux avec les personnes et l'environnement proposé, donc de s'épanouir.

Une attention spéciale sera apportée à chaque enfant lors de moments privilégiés comme :

- **L'accueil du matin** (un petit mot de bienvenue, changement de bras, ensemble on dit au revoir au parent...)
- **le change et les soins** (on parle à l'enfant, on lui explique ce qu'on va faire, on lui demande de participer quand c'est possible...)
- le **moment de la sieste** (en le préparant, on lui explique qu'il va aller se reposer, on cherche le doudou ensemble)
- le **moment du repas ou du biberon** (on appelle l'enfant pour l'informer qu'il va manger, on s'installe ensemble, on échange ensemble sur le repas « est-ce que c'est bon ? », « est-ce que tu aimes les carottes ? »)
- lorsque l'enfant pleure ou à **besoin de réconfort**
- des **jeux individuels** (par exemple : lancer la balle, lire une histoire, jouer à « coucou ...beuh », ...)

Ces moments d'échange individuel avec l'enfant seront accompagnés de mots, de regards, de câlins, de rires, de gestes, de complicité.

Quand on s'adresse à l'enfant, on le rend unique en l'appelant par son prénom.



L'inclusion d'un enfant porteur d'un handicap se fera sur demande auprès de notre coordinatrice accueil et après avis du médecin conseil de l'One. Il faut que l'accueil de cet enfant soit possible quant à notre environnement et à nos compétences afin d'offrir la meilleure prise en charge possible.

2. Comment voyons-nous notre rôle et notre position vis-à-vis des parents ?

Notre rôle n'est pas de remplacer les parents mais de **prendre soin de leur enfant** pendant leur absence.

Les parents viennent le matin déposer leur enfant et le rechercher le soir.

Un vestiaire et une table à langer sont prévus dans l'entrée afin que le parent puisse s'occuper lui-même de déshabiller (ou rhabiller) l'enfant, avant qu'il entre dans la salle ou qu'il retourne chez lui.

Nous aidons l'enfant qui a du mal à quitter ses parents. Nous essayons de l'inviter à l'intérieur pour aller chercher le ballon, pour aller voir si Marie est là, aller dire bonjour à tel petit copain qui est déjà arrivé... Il est déconseillé que le parent s'éclipse sans prévenir. Au contraire, les adultes expliquent à l'enfant que maman ou papa doit partir travailler mais qu'il reviendra le rechercher plus tard.

Le **dialogue** entre le personnel et les parents est primordial. Le personnel est tenu au secret professionnel.

Nous sommes complémentaires dans nos rôles vis-à-vis de l'enfant. Il est primordial que nos visions et pratiques soient cohérentes. N'hésitez jamais à nous interpeller pour une question, un éclaircissement, un conseil ou un avis.

Dans tous les cas, nous essaierons toujours de trouver un terrain d'entente.

Un **carnet de communication** est utilisé entre les parents et la crèche.

Les parents y notent le matin les éléments qu'il est important que nous sachions (heure de lever, heure du dernier repas, notes diverses ...)

A la crèche, nous y noterons les moments importantes de la journée (heures des repas, menu, temps de sieste, apparition de température, matériel à fournir, factures, notes aux parents) et les nouveaux acquis ou comportements, anecdotes ...

3. Comment allons-nous assister les enfants dans le passage des grandes étapes de leur évolution ?

Entrée à la crèche, familiarisation

Lorsque de futurs parents nous contactent pour une prise de renseignements, nous leur envoyons par mail ce présent projet d'accueil.

La procédure d'inscription est alors lancée :

- demande d'inscription de l'enfant au plus tôt au 4^{ème} mois de grossesse
- prise de rang avec les dates d'accueil, début et fréquence de l'accueil
- inscription dans le registre d'inscription (refus ou acceptation notifiée aux parents et actée au registre)
- au 7^{ème} mois de grossesse, confirmation de la demande d'inscription par les parents

Lorsque le contrat d'accueil est signé et l'inscription confirmée :

Nous demandons aux parents, dans le mois qui suit l'accouchement, de nous confirmer la date de naissance de leur enfant et la date exacte d'entrée à la crèche.

Nous pourrions ainsi programmer 2 semaines en amont : **la période de familiarisation.**

Cette période est importante. Pour l'enfant d'abord, qu'il apprenne à nous connaître en douceur, qu'il découvre le milieu d'accueil à son aise.

Pour que les parents ensuite, qu'ils puissent apprendre à leur rythme à confier leur enfant à d'autres personnes en toute confiance.

Et finalement pour l'équipe, qui doit faire connaissance avec le petit nouveau, discerner ses habitudes, ses besoins, comprendre les demandes et habitudes de la maison.

Pour cela, une **première rencontre a lieu en présence des parents.**

Premier contact qui permet de faire connaissance. L'enfant est présenté au personnel et aux autres enfants.

On discute avec les parents des habitudes de l'enfant : ses repas, ses siestes, ses soins, ses activités, ce qu'il aime ou pas, ...

On établit ainsi la fiche d'entrée qui nous sera très utile lors des 1eres semaines en crèche.

Viennent ensuite **2 à 3 autres moments** (ou + si nécessaire) où **l'enfant vient passer une heure à la crèche toujours accompagné d'un ou des 2 parents.**

On voit s'il s'intéresse aux jeux, aux activités en cours, aux camarades, s'il a l'air de se sentir à l'aise et en sécurité si maman s'éloigne un peu.

Quand l'enfant et les parents sont prêts, **l'enfant pourra venir seul à la crèche, pendant 1 heure ou 2.**

Si cela se passe bien, la fois suivante on augmente le temps d'accueil à **3-4h avec prise d'un repas et d'une sieste** si nécessaire. Les parents doivent à ce moment toujours être joignable au cas où l'enfant pleure beaucoup et a besoin d'être récupéré plus tôt.

On augmente ensuite à 5-6h, jusqu'à passer **progressivement à une journée complète.**

Ainsi, les parents peuvent reprendre leurs activités l'esprit tranquille, l'entrée à la crèche ayant été menée à leur rythme.

Chaque familiarisation est unique et adaptée à chaque famille, à chaque enfant. Elle peut être plus longue si cela s'avère nécessaire pour l'enfant, pour les parents ou pour l'équipe.

Après une **longue absence** (maladie, vacances ...), une nouvelle familiarisation peut être nécessaire pour certains enfants. Ceci est à rediscuter à ce moment-là entre les responsables et les parents pour remettre en place un planning familiarisation comme au début.

Le parent qui se pose des questions ou qui a simplement besoin d'être rassuré a bien sûr toujours le droit de téléphoner, que ce soit en période de familiarisation ou même après.

L'importance de **l'objet transitionnel** :

Afin de préserver la sécurité affective de l'enfant, l'objet transitionnel revêt toute son importance. Que ce soit un doudou, une tétine, un t-shirt que maman a porté, ...

Ces objets sont un « morceau rassurant » de la maison qui accompagnent l'enfant à la crèche et qui permettent de le sécuriser.

Ces objets de réconfort sont laissés à disposition des enfants tout au long de la journée si nécessaire, certains y étant très attachés et d'autres pas du tout.

Changement de section

Lorsqu'une place se libère dans la section des grands.

L'équipe discute pour désigner l'enfant de la section des petits qui sera le plus apte à rejoindre la section des grands.

Ce n'est pas ici la date de naissance qui prime mais plutôt le développement général de l'enfant (son rythme, ses habitudes ...) qui va guider notre choix.

Celui qui a besoin de changement, de plus d'autonomie, d'activités différentes...

Les parents sont avertis quelques semaines en avance, ils pourront refaire une visite du local des grands pour voir le nouvel environnement de leur enfant.

L'adaptation se fait en douceur pour ne pas perturber l'enfant, même si celui-ci connaît déjà le personnel et les « grands copains » qu'il côtoie matin et soir lorsque les sections sont réunies.

Au début, on le conduira voir ce qu'il se passe chez les grands, en mode visite.

Quand il se trouve à l'aise dans son nouveau groupe, on le laisse y passer la matinée, participer à l'activité du jour. Dès qu'on sent qu'il est prêt à y passer la journée, à y prendre ses repas et à y faire la sieste, tous ses effets personnels sont transvasés dans sa nouvelle section.

Aline, la responsable des grands, explique aux parents les habitudes du groupe, comment composer un sac de crèche complet mais pas trop encombrant, où le déposer le matin, ...

Elle explique aux parents le fonctionnement de la grille de communication journalière qui complète le cahier de communication. Les parents y retrouvent les menus des repas, les temps de sieste et les communications générales.

Le langage

Pour soutenir cet apprentissage, nous veillons à adopter un langage correct, riche et adapté. Nous essayons un maximum de verbaliser nos actes.

Cela permet à l'enfant de mettre des mots sur des gestes, des actions, des objets... et de les retenir au fur et à mesure.

Tout est bon pour apprendre une langue. La lecture accompagnée, les comptines, les jeux, ...

Lorsque l'enfant commence à dire des mots, nous l'encourageons en lui répondant, en lui montrant qu'on est à son écoute et qu'on le comprend.

Chaque enfant évoluant à son rythme, on laisse à chacun le temps de faire ses expériences de babillages, de cri, de langage qui arrive petit à petit.

Un vrai dialogue s'installe rapidement entre l'enfant et l'adulte, et entre enfants même sans mot !!

Acquisition de la propreté

Aux alentours des 24 mois, l'enfant peut être physiologiquement apte à faire l'acquisition de la propreté. Lorsqu'un enfant montre de l'intérêt pour la chose, nous en discutons avec les parents pour qu'il y ait une continuité entre la maison et la crèche.

Au moment du change, on propose à l'enfant de « faire pipi dans le pot ».

L'enfant sera toujours encouragé, jamais obligé.

Avec ceux qui refusent, on attendra qu'ils soient prêts.

Le milieu d'accueil proscrit la fixation d'une échéance pour cette acquisition (pour l'entrée à l'école par ex.).

A partir du moment où l'enfant fait pipi à chaque fois qu'il va sur le pot, on pourra envisager avec son accord et celui de ses parents, d'essayer d'enlever la couche et de mettre une culotte de grand !!

On prévoit à ce moment-là des vêtements faciles à enlever et des chaussons lavables.

Les règles et les interdits

La vie en communauté appelle des règles de vie à l'égard des individus, des objets et de l'environnement. Ces règles sont valables pour les enfants et les adultes.

Elles sont formulées positivement pour stimuler l'enfant de façon constructive et l'aider à élaborer une représentation du comportement attendu.

On réservera les formulations négatives (ne...pas) et les interdits aux comportements susceptibles de mettre en péril la sécurité physique et psychique des uns et des autres (interdiction de mordre les copains, de les frapper ...)

Quand l'enfant manifeste des émotions (tristesse, colère, frustration, joie, jalousie ...), l'accueillante accompagne l'enfant et l'aide à gérer par des mots (ex : « Je comprends que tu sois en colère, ...) par des gestes (réconfort, câlin en cas de tristesse ...).

Cette interaction avec l'enfant sur ses émotions l'aide à comprendre qu'il a été entendu, qu'on lui porte de l'attention et de la valeur.

Afin de préserver une cohérence des pratiques, les règles sont identiques pour tous les enfants que ce soit chez les petits, les moyens ou les grands.

Le personnel adopte la même conduite. L'enfant est ainsi dans une sécurité affective quelle que soit la personne qui s'occupe de lui à la crèche.



4. Activités libres, ludiques et éducatives proposées aux enfants

- **les activités libres** : Ce sont les plus importantes. Les enfants par eux-mêmes se tournent vers un objet, vers une personne. Ils ont besoin de ce temps pour découvrir le monde, tester, expérimenter tout un tas de choses.

L'adulte laisse l'enfant faire ses expériences tout en étant présent à ses côtés.

- **les livres** : à toucher, manipuler, tourner les pages, déchirer (bac de vieux livres), découvrir des histoires, des personnages, des couleurs, des objets, des animaux...
COLLABORATION avec la BIBLIOTHEQUE (dépôt de nouveaux livres 1X par mois)

- **musique / chanson / comptines**

chansons à gestes, danse, farandoles via la sono, la voix des accueillantes,
Découverte de divers instruments à manipuler (tambourin, tam-tam, xylophone, maracas, guitare ...)

- **Dessin** : coloriage, collage ... les réalisations sont affichées dans l'espace d'accueil en décoration (pour les fêtes par exemple) et ensuite collées dans le carnet de communication de l'enfant.

- **jeux psychomoteurs** : tunnel, parcours de psychomotricité, toboggan, pousseurs, camions, vélos, ballons,...

- **jeux de construction et de manipulation**: légos, puzzles, boîte tire-lire, piscine de balles, empiler, remplir, vider, associer ...

- **jeux d'imitation** : dînette, poupées , poussettes,... garage + voitures, ... objets du quotidien qui sont mis à la disposition de l'enfant (louche, boîte, chapeaux, bol, ...)

- **jeux d'éveil et de découverte** pour les plus petits, hochets, jouets sonores, mobiles, animaux en plastiques, miroir,
De diverses formes, matières, couleurs.

- Organisation d'une **fête pour la St Nicolas avec un SPECTACLE**, invitation des parents, visite de St Nicolas.

- Célébration de **l'anniversaire de l'enfant** : chanson, photo et petite carte souvenir, goûter plaisir, ...



AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Chez les petits comme chez les grands, l'aménagement a été réalisé en pensant aux problèmes pratiques de **sécurité, de confort et d'hygiène**.

Les espaces de jeux sont pensés pour offrir une **liberté** de mouvement, d'exploration et de découvertes. Ils permettent aux enfants de **jouer ensemble**, d'interagir entre eux. Nous avons également intégré des **coins refuges**, où l'enfant peut se retirer lorsqu'il a besoin de se recentrer, d'être tranquille.

Notre activité quotidienne nous révèle régulièrement des points à améliorer ou à changer. L'aménagement intérieur est en **constante évolution** (parfois pour des petits détails) suivant le nombre et l'âge des enfants, leurs capacités motrices, leurs envies,

section des petits et des moyens

Ce local étant un lieu où les bébés sont constamment en contact avec le sol, Les parents sont autorisés à entrer dans l'espace d'accueil à condition de d'enlever leurs chaussures ou d'enfiler des chaussons de protection et de ne pas envahir les espaces réservés aux enfants et au personnel.

- le grand parc bébé : espace composé de grands tapis au sol qui permet aux jeunes bébés pendant leur phase d'éveil de profiter de la motricité libre. Cet espace est protégé par une barrière amovible qui décourage les + grands d'aller ennuyer les bébés au sol. Les bébés ont à leur disposition des jouets adaptés à leur âge.
- Un espace psychomotricité avec tunnel, toboggan, blocs de psychomotricité, vélo ... pour grimper, glisser, rouler, ...
- Le reste de la pièce est libre
Tout l'espace a été pensé pour permettre beaucoup de liberté de mouvement aux enfants en fonction de leur niveau de développement et de favoriser l'acquisition spontanée de nouvelles positions.
Le jeune enfant est installé sur un tapis de sol sur le dos. Cela lui permet d'expérimenter les prouesses de son corps, de se tendre pour attraper un objet, de se retourner puis de s'asseoir peu à peu jusqu'à se lever puis de commencer à expérimenter la marche ...
Il trouvera des appuis pour se relever, des blocs à grimper, de petits coins où se cacher.
- le coin repas : est ouvert sur les espace de jeux . Ce qui permet aux enfants qui ne mangent pas à ce moment-là de rester en contact visuel avec les autres membres du groupe. Au moment du repas, l' enfant est installé sur une chaise haute munie de harnais. Les bavoirs et biberons pour l'eau sont fournis par la crèche. Les bébés

boivent leur biberon de lait dans les bras de l'accueillante, installée sur une chaise dans un coin en retrait pour être au calme.

- **le coin des soins** : Il est aménagé dans un coin de la salle pourvu d'un point d'eau, de coussins à langer, d'une poubelle et d'une manne à linge sale. Chaque enfant dispose d'un casier pour y ranger ses effets personnels. Les matelas sont lavés après la toilette de chaque enfant et désinfecté selon les recommandations de l'ONE. Pour les changes, nous utilisons de lingettes en tissus, de l'eau et savon doux pour le soin des fesses. L'usage des cosmétiques (lingettes et liniment) est limité au strict minimum pour le nettoyage des selles.

- **le coin repos** :

Un premier coin repos est aménagé dans la salle. Il s'agit de couchettes au sol, installées sur des dalles de mousses et protégé par un grand ciel de lit (pour atténuer les lumières) Cet espace est réservé aux enfants qui ont besoin d'un adulte à côté d'eux pour s'endormir. Il sert également à la sieste des petits nouveaux qui sont en familiarisation et en début d'accueil et qui doivent dormir dans la pièce de séjour, selon les recommandations actuelles de l'ONE.

La chambre-dortoir, quant à elle, est aménagée suffisamment loin de la salle de jeux afin d'être au calme. Un babyphone permet une écoute et une surveillance constante. Des visites sont cependant effectuées régulièrement afin d'assurer une surveillance visuelle. L'espace repos est composé de 3 chambres en enfilade. L'attribution des lits se fait en fonction du comportement des enfants. Les enfants qui mettent plus de temps à s'endormir seront isolés pour ne pas déranger les autres dans leur sommeil. Chaque enfant a son lit et son sac de couchage personnel. Les draps sont changés une fois par semaine ou plus si nécessaire.

- **le jardin** : Il est accessible par un escalier protégé par des barrières. Il est clôturé de tous côtés. La sécurité y est assurée par un entretien régulier. Des jeux extérieurs classiques sont à disposition des enfants (toboggan, petits vélos, ballons, ...) Mais nous aimons aussi profiter du jardin pour expérimenter des activités différentes comme les bulles de savon, jeux d'eau rafraichissants lorsqu'il fait très chaud, goûter pique-nique sous la tonnelle ...

Nous essayons d'en profiter le plus souvent possible.

- **Le bureau de direction** est situé à l'entrée. Peuvent s'y dérouler les entretiens avec les parents. S'y trouvent des crochets pour y suspendre le manteau des enfants et une étagère où ranger le siège auto transportable de bébé.

-

la section des grands

Afin de contrôler les allées et venues, il vous sera demandé de sonner à la porte de la section des grands et d'attendre qu'on vienne vous ouvrir.

Soyez patients, parfois, les accueillantes sont occupées au change ou à une activité.

Pensez également à bien refermer la barrière au bas de l'escalier. Pour la sécurité des enfants.

- L'accès à ce local se fait par un escalier. Lorsque le groupe d'enfants descend, il est toujours accompagné de 2 adultes qui se positionnent dans l'escalier afin que l'enfant puisse avoir une main à tenir tout au long de la descente, et une rampe à hauteur d'enfant de l'autre côté, pour une 2^{ème} sécurité.
- le coin jeux : Un espace de jeux libres est réservé aux enfants. C'est là que sont mis à disposition des poupées, dînettes, poussettes, voitures, toboggan, petit salon de lecture...mais aussi des puzzles, dominos et autres jeux éducatifs pour apprendre en s'amusant.
- Sortie vers le jardin : Accessible directement depuis la salle de séjour. Le jardin est partagé avec les plus petits qui ont acquis la marche.
- le coin repas-activités : Les enfants sont installés sur une table et des chaises adaptées à leur taille. Le but ici est de développer l'autonomie de l'enfant de le laisser se débrouiller tout en étant prêt à l'aider. Sur le comptoir séparant la cuisine du séjour se trouvent les bacs qui contiennent les objets personnels de l'enfant et notamment son gobelet d'eau qu'il peut attraper seul.
- le coin toilette et soins : L'aménagement se compose de sanitaires adaptés à la taille des enfants (wc et un évier). Un peu plus loin se trouve la table à langer et des étagères à compartiments pour que chacun ait un espace personnel pour y déposer ses affaires.
- La 2^{ème} pièce peu meublée sert d'aire de jeux pendant la journée quand le temps est mauvais et qu'on ne sait pas sortir jouer dehors !!!
- C'est là aussi qu'après le repas, on installe les lits de camp au moment de la sieste.

Tous les locaux sont régulièrement aérés.

Chaque jour, en fin de journée, les sols sont nettoyés. Le grand nettoyage a lieu une fois par semaine.

La cuisine est réservée aux adultes, une barrière empêche l'accès aux enfants.



Organisation de la journée

7 h 15 : ouverture de la crèche par Linda ou Nadia (en alternance du jeudi au mercredi)
Mise en route de la préparation du repas. Accueil des premiers enfants.

7 h 45 : arrivée de la deuxième accueillante. Petit-déjeuner des enfants qui ne l'ont pas eu à la maison.

8 h 15 : arrivée d' Aline, responsable de la section des grands.
Selon le nombre d'enfants, les groupes se séparent vers 8h30-8h45, les grands rejoignent leur section.

9h: arrivée de la 3^{ème} accueillante des petits et de la 2^{ème} accueillante chez les grands (en fonction du nombre d'enfants présents)

Entre 9H15-10h30, vérification des couches, préparation pour la sieste des petits, selon le rythme et le besoin de chacun.

Proposition d'une activité en intérieur ou en extérieur, participation libre de l'enfant.

Nous privilégions en outre la notion de **temps libre**. L'enfant a besoin de ce temps pour découvrir son monde, expérimenter les objets, les camarades de jeux, sa motricité, ...
Il est parfois important de « ne rien faire ». L'enfant peut alors se recentrer sur lui-même, découvrir son corps et ses possibilités, rêver, observer, réfléchir ...

Au fur et à mesure de la matinée, chaque enfant qui a dormi se réveille à son aise.

Entre 11 h et 13h : repas dans toutes les sections (en commençant par ceux qui ont déjeuné tôt).

Nous évitons d'interrompre un enfant qui est en pleine activité pour aller manger. Nous le laissons vivre son expérience jusqu'au bout. Nous le prévenons que le repas est disponible, qu'il peut venir quand il aura terminé.

Ensuite, change et mise au lit de ceux qui en ont besoin.

11h30-12h : arrivée de la 2^{ème} responsable (Nadia ou Linda) en renfort pour les repas.
À partir de 12h15, le personnel prend sa demi-heure de pause repas à tour de rôle.

Les bébés qui ont dormi en matinée sont en phase d'éveil et jouent librement.

14 h : avant le départ de la responsable qui a fait l'ouverture du matin, compte – rendu détaillé de la matinée, des choses importantes à savoir,

Afin de permettre une continuité et une bonne transmission des informations de la journée, un cahier de transmission interne est utilisé. Nous y notons tous les éléments importants à transmettre à l'équipe, pour ne pas les oublier et en garder une trace si nécessaire.

préparation des petits pour leur 2^{ème} sieste et lever au fur et à mesure du réveil des plus grands.

Préparation du goûter.

Activités libres.

15 h – 16 h : goûter , lever des plus petits, changes, préparation des sacs pour le retour des parents.

17 h : regroupement des 2 sections pour la dernière heure / jeux libres / accueil des parents
Départ des accueillantes, en fonction de leur heure d'arrivée (16h45 / 17h / 17h30)

Lorsque les 2 sections sont réunies, les plus petits sont placés en sécurité dans le grand parc au sol. Les plus grands peuvent ainsi courir librement sans risquer de les importuner.

Les activités sont libres. Parfois, on met un peu de musique pour danser, on initie un jeu de balle ou autre... en attendant les parents.

Une accueillante s'occupe des petits, une autre s'occupe des plus grands. La 3^{ème} accueille les parents et s'occupe de la transmission.

18 h : fermeture par une responsable.





Les repas

Les repas sont préparés par la responsable qui fait l'ouverture du matin.

Pour les petits qui sont nourris au biberon, les parents sont tenus d'apporter **le lait (maternel ou en poudre)**. Le biberon de lait en poudre est préparé juste au moment où l'enfant doit boire afin d'assurer la qualité du biberon. Le lait maternel doit être apporté dans une pochette réfrigérée, avec une étiquette indiquant le nom de l'enfant et la date du jour où le lait a été tiré (pour le lait frais) et la date de congélation (pour le lait surgelé).

Les mamans qui allaitent leur bébé peuvent, si elles le désirent et si elles en ont la possibilité, venir allaiter leur bébé sur place au moment de leur pause.

Le mieux est de toute façon que nous en discutons ensemble afin de voir ce qui conviendra le mieux au bébé et aux parents, et de faire en fonction des habitudes acquises jusque-là.

Quand le moment est venu pour votre enfant d'introduire les panades de fruits ou de légumes, nous vous invitons à démarrer les repas à la maison. Après plusieurs jours, nous prendrons le relai à la crèche. De cette manière, nous exerçons une continuité entre la maison et la crèche.

Nous établissons, selon les conseils de votre médecin, pédiatre ...le plan d'initiation individuel de votre enfant par rapport à la diversification alimentaire.

Quoi qu'il en soit, votre enfant arrivera, en grandissant, à s'aligner sur le menu proposé à tous :

À midi

féculent (pomme de terre/riz/pâtes/semoule...) ± 130g
+ légumes ± 130g
+ viande – volaille – poisson - oeuf (10 à 20g/enfant)
+ matière grasse (huiles végétales variées)

1 semaine / 2 : **repas végétarien**, la protéine animale est remplacée par des légumineuses.

Les aliments sont mixés plus ou moins finement selon l'âge et le goût des enfants. Pour les plus grands, les aliments leur sont proposés en morceaux.

Le menu du mois est affiché sur un tableau dans le hall d'entrée, ce qui permet aux parents de savoir ce que l'enfant va manger et pouvoir ainsi adapter le menu des autres jours. Dans le carnet de communication de l'enfant vous trouverez le menu du jour et la quantité mangée.

Pour des raisons de pratiques religieuses ou pour des problèmes d'allergies (besoin d'un certificat médical dans ce cas), veuillez nous signaler ce que votre enfant ne peut pas manger et nous nous ferons un devoir de respecter les consignes.

Au goûter

pour les petits : panade maison composée de 1 ou 2 fruits différents

avec des féculents (pain, flocon d'avoine, céréales sans sucre...)

Pour les plus grands : fruits en morceaux (2 fruits différents sont proposés)

+ pain divers avec beurre

+ produit laitier 1X par semaine

Les menus sont établis en fonction des recommandations de la diététicienne de l'ONE. Nous essayons de maintenir une alimentation saine, équilibrée et variée afin de permettre à votre enfant d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires.

L'eau est la seule boisson qui sera proposée à volonté.

Quand un enfant ne veut pas manger, nous ne forçons pas.

Nous attendons un peu et nous repropsons son repas 15 min après.

Après plusieurs tentatives, s'il ne veut vraiment pas, nous abandonnons. Nous lui donnerons son prochain repas un peu plus tôt ou compenserons par un biberon de lait.



Suivi de la santé

Une **visite médicale gratuite** organisée en collaboration avec l'ONE à lieu à la crèche le 1^{er} jeudi du mois.

Sont présents le docteur LEMAIRE et Mme Guimin, la Partenaire Enfant-Parent de l'ONE. Leur rôle est de vérifier l'état de santé, de développement et de vaccination des enfants accueillis.

L'enfant est pesé, mesuré, examiné et vacciné (exclusivement sur demande des parents). Il s'agit de médecine préventive. Vous serez dirigé vers votre pédiatre si un problème est constaté.

Chaque mois, une dizaine d'enfants sont présentés au médecin. Une alternance est donc prévue pour que chaque enfant soit vu au moins 2x par an.

Lors de sa visite médicale, l'enfant est toujours accompagné par un membre du personnel de la crèche afin que l'enfant reste avec une personne connue pour le rassurer.

IMPORTANT : Le **carnet de santé** ONE de votre enfant doit toujours se trouver dans son sac lorsqu'il vient à la crèche. En cas de problème médical, il est important de pouvoir y trouver les renseignements concernant sa santé.

Un **dépistage visuel** est quant à lui organisé 2X par an à la crèche par un ophtalmologue-orthoptiste, toujours en collaboration avec l'ONE

Ce service est gratuit, destiné aux enfants à partir de 18 mois.

Ce dépistage se fait sous forme de jeu, non traumatisant pour l'enfant. Aline, la responsable de la section des grands, est présente à côté de l'enfant pour qu'il soit rassuré par une figure familière.

Si un problème de vue est découvert, les parents seront invités à consulter un ophtalmologue pour la prescription de lunettes par exemple.



Fin de séjour

Lorsque les parents connaissent la **date exacte** où l'enfant quittera la crèche pour rentrer à l'école, ils en informent la direction (minimum 1 mois avant son départ).

Cela permet de **préparer l'enfant à son départ**, d'en parler avec les petits copains, d'évoquer l'école et les changements qui vont survenir.

Lors du dernier jour de crèche, un goûter plaisir (gâteau ou crêpe...) est mis en place afin de célébrer le partant et de lui dire au revoir. L'équipe fait une photo souvenir du groupe et note une petite dédicace dans son cahier de communication.

